



POLITIQUE ET CHARTE ÉDITORIALE AGENDA EN LIGNE FÊTES ET MANIFESTATIONS OFFICE DE TOURISME DE PONTIVY COMMUNAUTÉ

L'Office de Tourisme de Pontivy Communauté assure l'information et la promotion des événements se déroulant sur son territoire géographique (24 communes de Pontivy Communauté) et de ses partenaires pouvant se situer hors territoire sur demande.

LES SUPPORTS DE PROMOTION

La promotion des événements se fait par le biais de notre agenda en ligne :

- [Tout l'agenda](#)
- [L'agenda des expositions](#)
- [Les temps forts](#)

Passerelle pour la diffusion de vos animations vers les sites et/ou applications :

- [Intramuros](#)
- [Morbihan Tourisme](#)
- [Tourisme Bretagne](#)

LA BASE DE DONNÉES TOURINSOFT

Les événements sont renseignés dans une base de données à l'échelle régionale : Tourinsoft. De ce fait, tout office ou organisme de tourisme présent sur cette base de données peut récupérer les données et les publier sur son site. En nous communiquant ces fichiers libres de droit, vous attestez disposer des droits nécessaires à leur diffusion (droit à l'image et droit d'auteurs).

LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

Mode d'emploi de la transmission des informations :

- accéder au site :
- remplir le formulaire en ligne sur la page en respectant les indications :
- réception d'un message de validation de votre saisie

Pour toute modification ou suppression de votre événement, merci de contacter l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté : tourisme@pontivycommunaute.com

LE CONTENU DE VOTRE FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'office de tourisme étudie la demande en fonction de la pertinence et de la nature de la manifestation et se réserve le droit de refuser la publication. L'évènement doit avoir un intérêt touristique local ou un rayonnement régional, voire national :

- concerts, spectacles, festivals, théâtres, cirques
- visites guidées, randonnées
- stages/ateliers (sauf activité annuelle, cours particulier)
- expositions
- vide-greniers, brocantes, foires, salons, marchés (ponctuels)
- animations dansantes
- fêtes traditionnelles ou populaires, défilés, parades
- conférences, rencontres littéraires, dédicaces
- évènements sportifs et tournois (importants et exceptionnels)

Quelques exemples d'exclusions : communication à caractère politique, religieuse, raciste, discriminatoire, sexuelle ou syndicale, communication locale (vœux, cérémonies militaires, kermesses des écoles, vie des associations, assemblée générale, repas associatifs, célébrations religieuses, etc), d'activités médicales ou paramédicales, ...

LA PARUTION DES MANIFESTATIONS

Sur l'agenda en ligne de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté, l'évènement est en ligne après validation dans un délai de 5 jours maximum. Merci de nous faire parvenir vos évènements au minimum 7 jours avant la date de la manifestation. Pensez tout de même à anticiper l'annonce de votre évènement afin de bénéficier d'une présence plus longue sur notre site.